

TEMPÊTES : ENSEMBLE, RESPECTONS CES RÈGLES SIMPLES

L'ONF effectue régulièrement des travaux sylvicoles en forêt publique afin de sécuriser les aires dédiées au grand public, les sentiers et les routes. En cas de vent violent ou de tempête, il est impossible d'atteindre le risque zéro en matière de chute de branches... ou d'arbres. C'est pour cette raison que certaines consignes de sécurité sont à respecter en cas d'alerte «vent violent» et «tempête». **Ainsi, pour mémoire, les forestiers demandent d'éviter de se promener en forêt pendant et après tout passage venteux en raison de chutes possibles de branches et d'arbre. S'il vous est indispensable de vous déplacer, alors contournez la forêt...**



BROCHURE ONF : FORÊT DOMANIALE DU GÂVRE

Chiffres à l'appui, l'ONF édite une brochure sur cette forêt de 4.500 hectares. L'objectif ? Partager avec le plus grand nombre le quotidien des forestiers en découvrant leurs domaines d'action.

<https://www.onf.fr/onf/+/-/5b6::laforet-domaniale-du-gavre-enpays-de-la-loire.html>

FORÊT DU GÂVRE : TEMPÊTES, FORTES PLUIES ET VENTS VIOLENTS, LES FORESTIERS S'ADAPTENT ET INNOVENT !



L'ONF décompte de nombreux arbres déracinés en forêt domaniale du Gâvre suite aux différentes tempêtes cet hiver / crédit @ ONF, février 2020

Tempêtes, vents violents et précipitations à répétition impactent la forêt et les dunes de la région. Les équipes de l'ONF ne chôment pas pour évaluer les dégâts et pour sécuriser les espaces naturels dont ils ont la gestion. Chablis multiples, arbres cassés ou encore milieux dunaires grignotés par la mer, les tempêtes hivernales de cette année encouragent les forestiers à rappeler régulièrement les règles de sécurité à respecter par le grand public.

En forêt domaniale du Gâvre, les fortes pluies et les épisodes venteux ont entraîné de nombreux impacts sur les arbres et de nombreux retards de chantiers sylvicoles pour les forestiers. Face à ces conditions climatiques extraordinaires, les équipes de l'ONF testent et adaptent leur gestion pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et aux enjeux de demain.

RESPECT DES SOLS ET DEBARDAGES ALTERNATIFS

En sa qualité de gestionnaire de la forêt domaniale du Gâvre, l'ONF poursuit sur ce territoire trois objectifs majeurs : assurer une sylviculture durable, préserver la biodiversité et les milieux remarquables, et enfin, proposer une offre d'accueil et de loisirs en accord avec les enjeux du massif. Allier durablement ces différents usages est au cœur de la politique de l'ONF. Face au réchauffement climatique et à ses impacts sur les forêts, les équipes de l'ONF se mobilisent et innovent. Elles s'activent pour accompagner ces changements en favorisant et en testant de nouvelles essences, plus résilientes, ou encore en ayant recours à de nouvelles techniques.

En effet, en plus des dégâts divers (chablis, arbres cassés, etc.), les fortes pluies et les sols détrempés ont pour conséquence de retarder depuis plusieurs mois de nombreux chantiers sylvicoles. L'ONF n'autorise pas l'entrée des machines de débardage actuellement pour sortir les bois exploités afin de ne pas impacter les sols forestiers.

LE DEBARDAGE AERIEN, C'EST QUOI ?

Le débardage par câble-mat permet de récolter du bois dans des zones difficiles d'accès, comme en montagne. Mais, ce modèle d'exploitation forestière trouve aussi des applications sur des terrains plats à la biodiversité fragile. Il s'agit d'une méthode d'exploitation qui permet de récolter du bois sur des terrains difficiles d'accès via un câble aérien. Une fois coupé, le bois est suspendu dans les airs depuis son lieu d'abattage jusqu'à une piste accessible aux grumiers (camions transportant le bois jusqu'aux scieries).

À l'origine, cette technique est née en montagne. Pour permettre le passage du câble, une ligne de trois à quatre mètres de large est réalisée dans la forêt. Sur la parcelle à exploiter, les forestiers tirent ensuite un câble qui est soutenu par des pylônes. Sur ce câble, un chariot circule, soulève la grume via une élingue (ndlr, un câble avec un crochet) et la dépose au bord d'une route forestière ou d'une piste. Le tas de bois peut alors être récupéré par un camion.



Cette méthode permet de sortir du bois dans des zones d'ordinaire inaccessibles pour les techniques traditionnelles.

Ensuite, il n'y a pas besoin de construire de routes forestières ou de pistes sur les versants. Ces investissements en amont restent toujours très coûteux... Enfin, le débardage par câble-mat respecte la biodiversité, avec moins d'impact sur le sol, des bruits de chantiers minimes pour la faune et moins de transports de véhicules motorisés en forêt. Il est aussi possible de travailler par tous les temps.

Cependant, pour répondre aux besoins en approvisionnement des acteurs de la filière bois, l'ONF utilise exceptionnellement le débardage à cheval pour sortir certains bois de haute qualité (qualité merrain) avant tout risque de dépréciation. A maux exceptionnels, moyens exceptionnels ! Car si le débardage par traction animale ne peut être généralisé en forêt, son intérêt est avéré dans des zones à forts enjeux écologiques ou d'accès particulièrement contraint – comme c'est le cas avec l'engorgement des sols actuellement. Ces derniers temps, ce sont donc 4 à 5 chevaux des entreprises Couedel (Gâvre, 44) et de l'entreprise Legal (Feret, 56) qui sont à la manœuvre.



Face aux fortes pluies à répétition, les forestiers réfléchissent à avoir recours au débardage par câble, comme c'est déjà le cas sur certains massifs, et pour de gros volumes. Cette technique est plus onéreuse mais elle permettrait aux forestiers de rester réactifs. Le débardage par câble serait une première sur le territoire. Pour en savoir plus sur cette méthode innovante utilisée en marge pour des opérations sylvicoles délicates, vous pouvez consulter la page suivante sur onf.fr : <https://www.onf.fr/onf/recherche/+4df::cable-mat-que-retenir-de-ce-debardage-aerien.html>

CHABLIS, CHANDELLES : QUE DEVIENNENT LES ARBRES AU SOL OU CASSÉS ?

De nombreux arbres sont tombés dernièrement en forêt domaniale du Gâvre et sur d'autres massifs de la région. Certaines parcelles de pins sont particulièrement touchées, là où les sols sont les plus sableux. Après chaque épisode venteux, les forestiers œuvrent en priorité à la sécurisation et à la remise en état des espaces naturels, en ciblant dans un premier temps les aires d'accueil puis le massif dans sa globalité. Le forestier découvre alors parfois l'ampleur des dégâts... car **les chablis (arbres déracinés) et les chandelles (arbres brisés au niveau du tronc) sont de plus en plus fréquents ces derniers temps.**

Ces bois finissent alors par approvisionner la filière bois. Selon les essences, ils seront transformés une première fois principalement au niveau local, pour ensuite devenir palettes, bois énergie ou encore bois d'œuvre selon leur qualité. Une partie des arbres restera également sur place afin d'enrichir les sols forestiers (branches, houppiers, racines, etc.).